



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue **le lundi 26 février 2024, à 18 h 00** au bureau municipal, sis au 528, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Karrie Parent, Vanessa Chapman, Samantha Hartwell et Alain Villemure, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Denis Savage, selon les dispositions du Code Municipal.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Louise Brière ainsi que la greffière trésorière adjointe madame Julie Gervais, sont présentes.

Le conseiller Marc Bilodeau se joint à la séance à 18h05.
Le conseiller Corey Strapps se joint à la séance à 18h14.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Mesure disciplinaire
3. Autorisation de signature – entente dépôt gravier
4. Achat de matériaux granulaires – chemin Hardwood Flat
5. Achat de quatre (4) habits de combat pour le service des incendies de Bury
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée.

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 18 :05.

2. Mesure disciplinaire

2024-02-042

ATTENDU QUE l'employé portant le matricule 32-0024 doit apporter des correctifs à ses méthodes de travail ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR la conseillère Vanessa Chapman,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal donne instruction à la directrice générale de convoquer l'employé portant le matricule 32-0024 afin de lui remettre un avis disciplinaire faisant état des méthodes de travail inacceptable.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

3. Autorisation de signature – entente dépôt gravier

2024-02-043

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite prendre entente avec le propriétaire du matricule 3040-13-7091, afin d'utiliser une partie du terrain comme dépôt de gravier ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Vanessa Chapman,
APPUYÉ PAR la conseillère Karrie Parent,

ET RÉSOLU d'autoriser le maire M. Denis Savage et la directrice générale, Mme Louise Brière, à signer ledit document.

ADOPTÉ UNANIMEMENT



2024-02-044
ou annotation

4. Achat de matériaux granulaires – chemin Hardwood Flat

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions à trois propriétaires de gravières pour la fourniture de matériaux granulaires (pierre concassée) 0-3/4 " MG-20A, afin d'effectuer une réserve de 800 tonnes destinées à corriger le chemin Hardwood Flat ;

ATTENDU QUE la disponibilité immédiate du matériel est possible à une seulement un (1) site ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marc Bilodeau,
APPUYÉ PAR la conseillère Vanessa Chapman,

ET RÉSOLU D'autoriser l'achat de 800 tonnes de matériaux granulaires MG20A, auprès de la gravière Bouchard, au coût de 16.07 \$/tonne, taxes nettes et au montant de 27.93 \$/tonnes, taxes nettes, livraison incluse.

QUE le prix inclut la redevance et le chargement, taxes en sus :

QUE le montant soit pris à même le budget municipal 2024.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

5. Achat de quatre (4) habits de combat pour le service des incendies de Bury

2024-02-045

ATTENDU QU'afin de répondre aux exigences du schéma de couvertures de risques en incendie quatre (4) habits de combats du service incendie de Bury doivent être remplacés en 2024 ;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Karrie Parent,
APPUYÉ PAR la conseillère Samantha Hartwell,

ET RÉSOLU que le conseil municipal autorise l'achat de quatre (4) habits de combats pour le service incendie, d'Équipements incendies CMP Mayer inc. au montant de 9 221.50 \$, plus taxes.

QUE la dépense soit affectée au fonds de roulement à raison de 968.14 \$, taxes nettes, sur une période de dix (10) ans, débutant en 2025.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

6. Période de Questions

Les citoyens présents posent des questions en lien avec les points suivants :

- Points 3 et 4 : Est-ce que se sera seulement pour le chemin Hardwood Flat, selon le budget 2023 environ 800 tonnes était prévues pour l'ensemble des chemins.

Sur quelle expertise se base-t-on pour établir les travaux décrits dans l'article publié sur le chemin Hardwood Flat dans le journal de l'Image. Qui a fourni cette expertise?

- Point 5, que fait-on des habits de combat dont la date est expirée?



2024-02-046

ou annotation

10. Levée de l'assemblée

Le conseiller Alain Villemure propose la levée de l'assemblée, il est 18 :19

Signé ce 27 février 2024.

Denis Savage
Maire

Louise Brière
Directrice générale et greffière-trésorière